



VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

Conservatoire à Rayonnement Régional
de Saint-Maur-des-Fossés

Musique - Danse - Théâtre

PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2023-2028

SOMMAIRE

P. 3 INTRODUCTION

P. 6 I. FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF

- 1. TUTELLE ET PARTENAIRES PUBLICS**
- 2. LES ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES ET ADMINISTRATIVES**
- 3. UN BÂTIMENT EMBLÉMATIQUE DES ANNÉES 1970**
- 4. DES MOYENS ADAPTÉS MALGRÉ UN CONTEXTE BUDGÉTAIRE CONTRAINT**
- 5. RÉDACTION DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS**

P. 10 II. FONCTIONNEMENT PÉDAGOGIQUE

- 1. UNE ORGANISATION GÉNÉRALE DES ÉTUDES EN FAVEUR D'UN PUBLIC DIVERSIFIÉ**
- 2. L'APPRENTISSAGE DE LA SCÈNE : UNE SAISON DE SPECTACLE STRUCTURÉE ET TOURNÉE VERS UN LARGE PUBLIC**
- 3. LA PRÉPARATION AUX CONCOURS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**
- 4. LES ACTIONS CULTURELLES**

P. 18 III. LE CRR EN CHIFFRES

**P. 24 IV. PROJETS ET OBJECTIFS POUR LES CINQ PROCHAINES ANNÉES :
ALLIER EXCELLENCE ET PROXIMITÉ, INTENSIFIER LE RAYONNEMENT
DE L'ÉTABLISSEMENT**

- 1. UNE NOUVELLE ORGANISATION DE L'ÉTABLISSEMENT**
- 2. LES CHANTIERS PÉDAGOGIQUES**
- 3. UN CONSERVATOIRE OUVERT SUR LA VILLE, SUR SON TERRITOIRE ET SUR LE MONDE**

P. 31 CONCLUSION

INTRODUCTION



Approuvé par le Conseil municipal, le projet d'établissement du Conservatoire à rayonnement régional (CRR) a une double vocation : il témoigne du fonctionnement et des missions de l'institution au moment où il est rédigé et définit les grandes orientations des cinq prochaines années. Le précédent projet d'établissement du CRR de Saint-Maur-des-Fossés a concerné les années 2015 à 2020. Un changement de direction est survenu au terme de cette période, en septembre 2020, dans le contexte de crise sanitaire de la Covid-19 qui a conduit à un fonctionnement dégradé de l'établissement pendant plus d'une année. En 2021-2022, la direction s'est attachée à mettre en place de nouveaux outils de gouvernance tout en adaptant le fonctionnement de l'établissement à l'après-crise sanitaire par des innovations pédagogiques et organisationnelles. Le présent document témoigne donc à la fois d'une continuité et d'un nouveau départ pour le Conservatoire. Dans un contexte encore incertain, alors qu'une crise protéiforme affecte le monde, ce projet d'établissement a plus que jamais vocation à être résolument tourné vers l'avenir tout en restant évolutif.

Le label CRR fait référence au décret du 12 octobre 2006 et à l'arrêté du 15 décembre 2006, fixant les critères de classement des établissements d'enseignement public de la musique, de la danse et de l'art dramatique contrôlés par l'État : participer à la politique d'éducation artistique et culturelle sur le

territoire, garantir un cursus complet dans les trois spécialités, disposer d'une équipe pédagogique, administrative et technique permettant d'assurer l'ensemble des activités.

Le CRR de Saint-Maur-des-Fossés assure trois missions principales:

- **La formation des plus jeunes élèves dans toutes les disciplines proposées par l'établissement ;**
- **La préparation aux concours de l'enseignement supérieur pour les élèves des niveaux les plus avancés ;**
- **La participation à la vie culturelle et aux actions ayant vocation à diffuser les arts au plus grand nombre, par la proposition d'une saison de concerts et de conférences, assurée par les professeurs et les élèves.**

La Région Île-de-France comprend plusieurs établissements labellisés "à rayonnement régional", dont un à proximité de celui de Saint-Maur-des-Fossés. Dans un contexte où l'offre pédagogique est nombreuse et où une forme de désaffection pour les conservatoires existe, le CRR de Saint-Maur-des-Fossés poursuit les trois missions principales qui sont les siennes en témoignant d'un intérêt égal pour chacune d'entre elles. Il est à noter une grande constance dans les effectifs de l'établissement.

Le CRR est à la fois un pôle ressource majeur pour l'éducation artistique et culturelle du public de la ville de Saint-Maur-des-Fossés et du territoire Paris Est Marne&Bois et un établissement qui, par la qualité des contenus qu'il propose, rayonne sur un large périmètre.

Avec une population de plus de 75 000 habitants, Saint-Maur-des-Fossés figure parmi les communes les plus importantes du département du Val-de-Marne. La ville fait partie de l'établissement public territorial (EPT) Paris Est Marne&Bois regroupant 13 communes riveraines de la Marne et du bois de Vincennes. Située à moins de vingt minutes de transport en commun de la capitale, desservie par quatre gares RER, Saint-Maur-des-Fossés bénéficie d'un grand dynamisme et d'un cadre de vie apaisé qui contribue à renforcer l'attractivité du CRR, par exemple pour y attirer des élèves talentueux venus de province ou de pays étrangers.

La Ville compte également un nombre élevé d'établissements et d'équipements culturels de qualité : un EPIC regroupant le Théâtre Rond-Point Liberté et

deux cinémas de proximité, dont le Lido classé cinéma d'art et d'essai, la Maison des arts et de la culture - Villa Médicis, la médiathèque Germaine-Tillion, ainsi qu'un tissu associatif dense, dont les Ateliers d'Art, qui sont un acteur artistique et culturel local important. En outre, plusieurs infrastructures municipales récentes, comme la Maison des Seniors ou la future Maison des Étudiants, offrent des lieux où les élèves peuvent se produire en public en faveur d'une politique culturelle intergénérationnelle et ouverte sur le territoire. La diversité et la richesse de sa vie culturelle, ponctuée de festivals comme le Salon du livre de poche rassemblant près de 30 000 visiteurs, participe largement à son attractivité et constituent un environnement dans lequel s'inscrit harmonieusement le CRR avec ses 1 100 élèves.



Trois collèges de la ville proposent des horaires aménagés pour les élèves du Conservatoire.

D'abord installée dans des locaux avenue Diderot, l'école de musique de Saint-Maur est née en 1933 et a été transférée en 1974 rue Krüger, à la faveur d'une création architecturale qui l'a judicieusement associée au théâtre municipal. Cette proximité géographique apporte depuis, aux deux établissements, une valeur ajoutée et une synergie indéniable, en fédérant des initiatives que la Ville entend renforcer. En 1981, d'école municipale, l'établissement est promu Conservatoire national de région puis Conservatoire à rayonnement régional (CRR) en 2007, suivant les nouvelles appellations délivrées par le Ministère de la Culture.

I. FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF

1. TUTELLE ET PARTENAIRES PUBLICS

a) La Ville de Saint-Maur

Le CRR est un service public municipal, intégré à la direction de la culture. La gestion du personnel se fait selon les règles statutaires au même titre que pour l'ensemble des agents du service public communal. La municipalité consacre des moyens importants au Conservatoire.



Le CRR est en relation avec les différents services ressources : informatique, budget, marchés, ressources humaines... En outre, une politique de communication volontariste a été mise en place en 2020, notamment avec des tournages réguliers de vidéos thématiques diffusées sur les réseaux sociaux qui participent de la notoriété de l'établissement.

b) L'État

Dans le cadre du décret de classement des établissements contrôlés par le Ministère de la Culture et de la Communication, l'État exerce un droit de regard sur l'activité du CRR, en vérifiant son adéquation avec le Schéma d'Orientations Pédagogiques qu'il publie et met à jour régulièrement. Cette tutelle s'accompagnait d'une subvention allouée au fonctionnement de la structure, jusqu'en 2014.

c) L'Éducation nationale

La Direction des Services Départementaux de l'Éducation nationale favorise, soutient et valide les dispositifs partenariaux d'éducation artistique et d'enseignement, permettant un rayonnement sur le territoire et facilitant l'accès aux élèves de la ville et plus largement du département à une formation artistique en temps scolaire. Un cursus CHAM/CHAD (classes à horaires aménagés musique et danse) existe en partenariat avec le collège des Tilleuls, sur les 4 classes de la 6^e à la 3^e. Il est en voie d'être transféré vers le collège Pissarro. En outre, un cursus CHAT existe depuis quelques années au collège Ronsard. Quelques élèves en CHAD ont aussi intégré cet établissement. La mise en place des cours au sein de ces dispositifs est entièrement supportée par la ville.

d) Le Conseil départemental du Val-de-Marne

C'est un partenaire occasionnel du CRR, via l'ADIAM 94, sur des aides aux projets, sur l'organisation de rencontres pédagogiques et l'aide à la mise en réseau des établissements culturels du département.

e) L'établissement public territorial Paris Est Marne&Bois

L'établissement public territorial Paris Est Marne&Bois, bien qu'il n'ait pas de compétence liée à l'activité du CRR dans ses compétences transférées, constitue un partenaire naturel pour le Conservatoire de Saint-Maur au sein de son aire de rayonnement. Des liens sont établis avec les autres établissements municipaux du territoire et un travail en synergie a été entrepris autour du projet "Piano Orchestra" et "Éloge de la guitare", réunissant de jeunes musiciens de l'EPT. Ce partenariat a donc vocation à se développer dans les années à venir.

f) Les partenaires de l'action culturelle

Le CRR travaille régulièrement avec les autres structures culturelles municipales, au premier rang desquelles le théâtre, mais également la médiathèque ou le cinéma municipal. Des projets de production communs comme la participation à un festival du conte en novembre 2023 permettent de fédérer des entités qui dialoguent tout naturellement au sein de la direction des affaires culturelles.

Un travail constant est mené avec les crèches et établissements scolaires du territoire.

2. LES ÉQUIPES

a) L'équipe administrative et technique

Les agents sont placés sous la responsabilité du directeur d'établissement, Bruno Mantovani, par ailleurs compositeur et chef d'orchestre. Il occupe le poste depuis août 2020. L'équipe administrative a été réorganisée et le fonctionnement de l'établissement revu et dynamisé. L'équipe compte actuellement deux agents supplémentaires depuis le précédent projet d'établissement, ce qui porte le total des personnels administratifs et techniques à 13 :

- Un directeur
- Une conseillère aux études
- Un responsable administratif
- Une responsable de la scolarité
- Une responsable de communication et de production
- Un régisseur des finances
- Quatre agents d'accueil (dont certains assurent une partie de la billetterie ou accompagnent les élèves à horaires aménagés entre leurs différents établissements)
- Deux régisseurs de scène
- Une bibliothécaire

Des fiches de poste et un organigramme ont été établis en 2021 afin de mieux définir l'organisation générale et de préciser les fonctions de certains postes. Dans un contexte de forte croissance des activités de production, la chargée de communication gère actuellement l'organisation des différentes activités publiques. L'élaboration de ces différents documents a également permis d'établir un dialogue fructueux avec les agents.

b) L'équipe pédagogique

Elle est composée de 87 enseignants, 70 professeurs d'enseignement artistique (PEA) et 17 assistants territoriaux d'enseignement artistique (ATEA). Les effectifs sont en légère hausse depuis 2020.

Les départs en retraite récents ont permis à la direction de modifier la répartition des charges de cours. Un audit a été réalisé à l'arrivée de la nouvelle équipe : certaines classes étaient en sous-effectifs chroniques alors que quelques enseignements faisaient au contraire défaut à l'établissement. En deux ans, ont été créés des postes de théâtre pour les classes à horaires aménagés, d'accompagnement au piano, de musique

de chambre au piano, de formation musicale (incluant les pratiques chorales) ainsi qu'un département de percussion. En outre certaines heures de cours dévolues à la musique ont été attribuées à la danse afin de renforcer notamment le répertoire contemporain et la danse pour la comédie musicale.

3. UN BÂTIMENT EMBLÉMATIQUE DES ANNÉES 1970

Le bâtiment, qui date des années 1970, compte 40 salles de cours et 2 salles de danse dédiées à l'enseignement et un auditorium sur une superficie de 1 700 m², sans compter la partie réservée à l'administration ainsi qu'à la médiathèque. Le CRR s'inscrit dans un espace ouvert aux pratiques artistiques par la proximité avec le Théâtre, équipement disposant de deux salles de spectacle, dont une pouvant accueillir 674 spectateurs.

4. UN BUDGET AMBITIEUX MALGRÉ UN CONTEXTE FINANCIER CONTRAINT

Le budget 2022 :

- **Fonctionnement : 4 698 415 €**
- **Investissement : 713 000 €**

L'importance des ressources ainsi allouées par la municipalité témoigne de l'attachement de la Ville à son CRR, puisque près de 7% des charges de personnel sont consacrées à cet équipement. Plus de 40% des agents de catégorie A de la ville relèvent de cette politique publique.

Par ailleurs, depuis 2020 la Ville consacre un effort important en matière d'investissements en faveur du CRR dont le budget d'investissement a été multiplié par 10. Un audit sur l'état des pianos a été effectué à l'arrivée de la nouvelle direction. Il a conduit à l'attribution par le Conseil municipal d'une dotation exceptionnelle afin de renouveler une partie du parc et d'acheter un grand modèle de concert, indispensable au rayonnement de l'orchestre des élèves et à l'occasion de différents événements. Les années suivantes, les percussions, la musique ancienne (acquisition d'un "consort" de violes, d'un ensemble de flûtes à bec) et l'orgue (avec de lourds travaux de modernisation de l'instrument situé dans l'auditorium) ont fait l'objet d'une attention particulière.

5. RÉDACTION DE DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

En 2020, la nouvelle direction s'est attachée à compléter et modifier les documents relatifs au fonctionnement de l'établissement. Il s'est agi, en dehors de l'organigramme et des fiches de poste, de mettre à jour le règlement intérieur et le règlement des études mais aussi de produire les fiches inhérentes à tous les cursus. Un règlement du conseil pédagogique a été adopté : il définit la composition et la mission de cette instance qui inclut dorénavant les représentants des élèves.

II. FONCTIONNEMENT PÉDAGOGIQUE

1. UNE ORGANISATION GÉNÉRALE DES ÉTUDES EN FAVEUR D'UN PUBLIC DIVERSIFIÉ

L'organisation des études au CRR est structurée en cycles, conformément aux orientations pédagogiques proposées par le Schéma d'orientation de l'enseignement initial de la musique, de la danse et de l'art dramatique. Chaque cycle propose un ensemble cohérent d'acquisitions et délimite les grandes étapes de la formation de l'élève. Une année d'initiation de formation musicale permet aux élèves de se familiariser avec l'écriture musicale et de découvrir les instruments lors de répétitions d'orchestre, de présentation d'instruments ou de cours individuels dispensés dans l'année. Par ailleurs, un cycle de préparation à l'enseignement supérieur est proposé pour certaines disciplines en musique et danse ainsi qu'un cycle de perfectionnement qui s'adresse notamment à des élèves étrangers ou à ceux qui intègrent le CRR pour préparer les concours d'orchestre après avoir réalisé leurs études supérieures. Ce cycle permet d'accueillir des élèves au parcours atypique dans un cadre potentiellement professionnalisant. En outre, une "classe libre" a été créée : elle permet d'intégrer, dans la limite des places disponibles, soit des élèves qui désirent poursuivre en amateur leur pratique instrumentale sans trop de contraintes horaires, soit des adultes.

Un conseil pédagogique se réunit au moins deux fois par an. Réunissant membres de l'administration, représentants des professeurs et des élèves, il est un lieu d'échanges mais aussi de validation des parcours d'études, consignés dans des "fiches cursus" qui complètent le règlement des études. Le règlement de cette instance a été adopté le 15 novembre 2022.

Les concours d'entrée et les examens de fin d'année ainsi que les concours de recrutement en CPES sont concentrés entre mai et juillet. Bien que chronophage pour les jurys et complexe en ce qui concerne l'occupation des espaces, cette organisation permet de débiter l'année scolaire en ayant une pleine conscience des effectifs et d'accueillir les nouveaux élèves avec plus de disponibilité afin de leur proposer des parcours individuels adaptés.

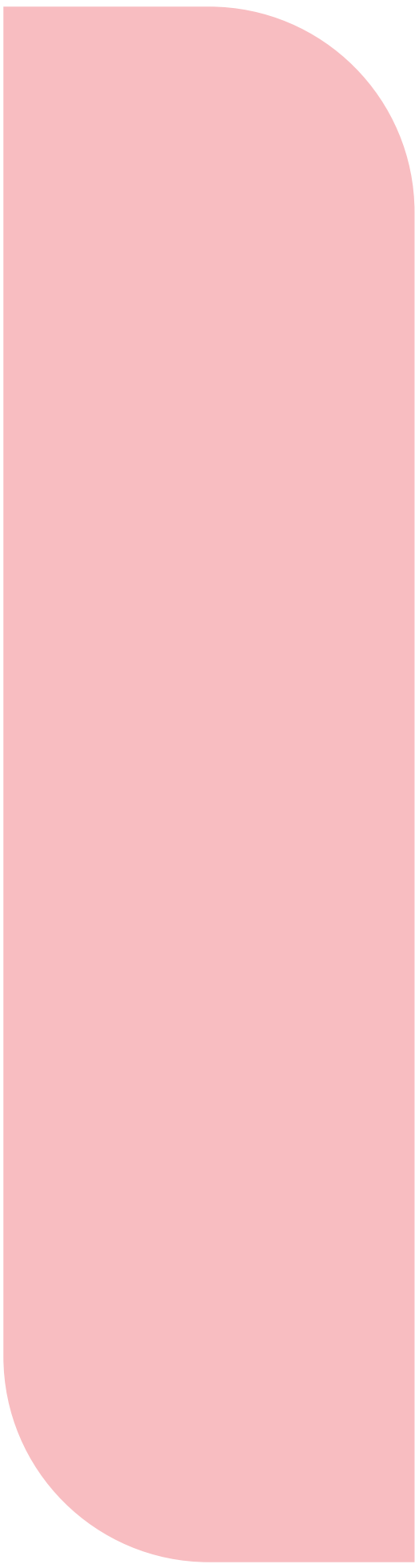
Outre les master classes ponctuelles proposées chaque année pour certaines disciplines, l'établissement a mis en place une politique d'invitation récurrente de grands pédagogues internationaux afin de relancer l'attractivité du CRR pour l'apprentissage du violon. Ainsi Amaury Coeytaux, ancien super-soliste de l'Orchestre philharmonique de Radio France et premier violon du quatuor Modigliani et Alexis Galpérine, professeur honoraire au CNSMDP viennent-ils en alternance une fois par mois passer deux jours au Conservatoire. Ce dispositif a pour vocation de créer un véritable appel d'air pour cet instrument dont la popularité est moindre aujourd'hui qu'il y a une vingtaine ou une trentaine d'années.

Il est également à noter que depuis 2021, l'établissement a mis en œuvre un programme visant à permettre la sensibilisation aux pratiques artistiques et culturelles et à l'inclusion d'élèves issus du quartier prioritaire des "Rives de la Marne". Ainsi trois ou quatre jeunes élèves sont-ils intégrés chaque année au sein de l'établissement en étant dispensés de droits d'inscription. Les instruments et partitions sont aussi mis à leur disposition gracieusement. Ce programme est soutenu par l'État au sein des actions de Politique de la Ville, coordonnées par la Préfecture du Val-de-Marne.

2. L'APPRENTISSAGE DE LA SCÈNE : UNE SAISON DE SPECTACLES STRUCTURÉE ET TOURNÉE VERS UN LARGE PUBLIC

Depuis 2021, le Conservatoire propose une saison de concerts thématisée et structurée qui réunit professeurs et élèves. Chaque saison débute par une présentation de saison au public, illustrée par un professeur de piano du Conservatoire qui dialogue avec le directeur. En 2021-2022, 5 830 personnes ont assisté aux représentations publiques du CRR.

En 2021-22, la thématique générale était le classicisme. En 2022-23, la notion d'expression est à l'honneur. En 2023-24, la saison posera la question de la



modernité. Une trentaine de concerts annuels propose une programmation en lien avec la thématique principale, tout en étant non-exclusive. Entre 5 et 6 séries d'orchestres sont proposées annuellement dont plusieurs sont dirigées par le directeur de l'établissement. Les programmes ambitieux proposés lors de ces concerts sont exclusivement donnés par les élèves du conservatoire, sans le recours à des musiciens extérieurs ou aux professeurs.

En 2022 a eu lieu la première édition de "Scène et jardin", festival du CRR dans la Ville où 15 concerts ont été donnés lors d'un long week-end dans des espaces variés : auditorium, Théâtre mais aussi dans l'espace public comme les kiosques, marchés, églises... Cet événement a vocation à être donné bisannuellement et participe au rayonnement de l'établissement et à la rencontre d'un public le plus diversifié possible.

L'établissement propose une série intitulée "les classiques de la modernité" qui présente au public saint-maurien les grandes œuvres composées après 1945. Luciano Berio, Pierre Boulez, György Ligeti, Olivier Messiaen, Tristan Murail et Steve Reich ont été à l'honneur depuis la création de cette série.

La classe d'orgue du CRR jouit aujourd'hui d'une réputation internationale que l'établissement veille à faire prospérer. Après des personnalités comme Gaston Litaize, Olivier Latry ou Thierry Escaich, c'est aujourd'hui Eric Lebrun qui forme des élèves venus du monde entier. Par ailleurs une classe d'improvisation à l'orgue tenue par Thierry Escaich, Pierre Pincemaille et aujourd'hui par David Cassan parfait la formation des élèves organistes. La classe propose une saison de concerts consacrée à l'orgue qui met en valeur le parc instrumental de grande qualité que l'on trouve sur le territoire de la Ville. Certains artistes invités profitent de leur présence pour offrir des master classes aux élèves du Conservatoire.

La classe de comédie musicale pratique une pédagogie de projet, souvent liée à des partenaires extérieurs. La Philharmonie de Paris, le Théâtre du Châtelet et le Théâtre de Saint-Maur ont ainsi accueilli des coproductions dans les deux premiers cas et des productions originales pour le dernier (création de *La vie extraordinaire d'Adèle Berry* de Yanowski en mai 2022). Les partenariats avec ces différents établissements sont très appréciés du public.

Les classes de théâtre, que ce soit pour les CHAT comme pour les grands cycles, se produisent aussi dans l'EPIC voisin et investissent régulièrement d'autres lieux de la ville et notamment la Médiathèque Germaine-Tillion.



Quant à la danse, un spectacle annuel est donné au Théâtre. Il faut aussi noter les nombreuses captations effectuées par la professeur de répertoire contemporain qui chorégraphie ses élèves dans de nombreux projets, ensuite mis en ligne.

Dans un souci d'innover et de dynamiser sa programmation, l'établissement poursuit aussi une dynamique visant à le faire connaître d'un large public. Une série de concerts réservés aux bébés et jeunes enfants de moins de 3 ans est née en 2021 en partenariat avec les crèches et les assistantes maternelles de la Ville. Elle vise à permettre l'éveil musical et artistique des tout-petits, en même temps qu'à faire connaître le conservatoire et ses activités auprès d'un nouveau public. Elle a vocation à être renouvelée face au succès rencontré auprès des parents.

Un grand nombre de projets portés par le CRR ont également permis de fédérer les conservatoires du territoire. Parmi eux, "Piano orchestra" réunit 100 jeunes musiciens issus de 12 établissements du Val-de-Marne. Ils se produisent à la Philharmonie de Paris dans un événement parrainé par le pianiste Lang Lang. "Éloge de la guitare" a permis aux élèves de Saint-Maur-des-Fossés de partager la scène avec ceux de

Nogent-sur-Marne et de Villiers-sur-Marne, contribuant à la synergie qui se développe entre les différents établissements du territoire Paris Est Marne&Bois.

Les élèves du CRR ont donc de très fréquentes occasions de se produire en public et ce depuis le plus jeune âge. Auditions de classe et "Intermezzi" (concerts de forme innovante) sont régulièrement proposés et permettent aux élèves de s'exprimer en public de façon plus informelle. Il est aussi à noter la création en 2022 du Bureau des jeunes artistes, bureau des élèves qui propose un certain nombre de prestations publiques (notamment un spectacle le 14 décembre 2022 dans le cadre des festivités de Noël organisées par la Ville).



3. LA PRÉPARATION AUX CONCOURS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le Conservatoire à Rayonnement Régional de Saint-Maur-des-Fossés, tout en contribuant à l'éveil artistique d'un large public, est également un établissement d'excellence qui permet la préparation aux concours d'entrée de l'enseignement supérieur. En 2021 et 2022, 70 élèves ont intégré les grands établissements français et étrangers dont 28 au CNSMDP et 8 au CNSMDL. Certaines classes ont acquis une réputation nationale et parfois internationale en ce domaine.

Depuis 2020, plusieurs dispositifs ont été créés afin d'accompagner les élèves dans la préparation exigeante que requièrent les concours d'entrée de l'enseignement supérieur. Des examens blancs sont régulièrement

organisés en présence du directeur d'établissement, qui fut précédemment à la tête du CNSMDP et est donc particulièrement à même de préciser les attentes du jury.

Plusieurs ateliers de préparation physique et mentale ont été organisés notamment en 2022-23 par Sarah Maïer-Pinto, pianiste et spécialiste de ces questions à la Clinique du musicien.

4. LES ACTIONS CULTURELLES

a) Accueil de classes des écoles du territoire

Le Conservatoire accueille de nombreuses classes des écoles du territoire. En 2021-22, dans le contexte pandémique qui limitait les actions de ce type, ce ne sont pas moins de 45 classes qui ont visité l'établissement : 16 classes de CM1/CM2 pour 5 "Parcours", 16 classes de CP/CE1 pour les "Intermezzi", 13 classes de CE1/CE2 pour la "Présentation des instruments avec l'Harmonie". En 2022-2023, le rythme des accueils s'est intensifié avec 69 classes présentes : 16 classes de CM1/CM2 pour 4 "Parcours", 4 classes de CP pour le Parcours "A la découverte de la danse" + générale du spectacle des classes de danse, 10 classes de CM1/CM2 pour la générale du spectacle des classes de danse au théâtre, 10 classes de CE1 à CM2 pour "L'Histoire de Babar", 16 classes de CP/CE1 pour les "Intermezzi" et 13 classes de CE1/CE2 pour la "Présentation des instruments avec l'Harmonie".

b) Les "parcours scolaires"

Il s'agit d'un compagnonnage avec les écoles élémentaires de la ville. Ce partenariat, mis en place avec les conseillers pédagogiques de l'Education Nationale autour de concerts de la saison musicale, permet de faire découvrir aux enfants des classes de CM1/CM2, le Conservatoire, la musique et les autres arts qui y sont enseignés, ainsi que ceux qui y vivent : danseurs, chanteurs, apprentis comédiens, instrumentistes ou chefs d'orchestres mais aussi artistes professionnels. Les dossiers pédagogiques réalisés à l'intention des enseignants, les séances à la médiathèque ainsi que celles avec les artistes invitent à s'intéresser au contexte historique des œuvres, aux relations que la musique entretient avec les autres arts (littérature, danse, arts plastiques...), aux influences des musiques du monde, du folklore ou du jazz dans la musique classique, à la transmission des disciplines artistiques et surtout à la place que l'art occupe dans nos vies. À l'issue de ces séances sont présentés

les travaux que les enfants conçoivent en miroir aux échanges auxquels ils ont participé. C'est au long du mois de juin qu'à lieu "l'Expo" où sont affichés tous les dessins. À titre d'exemple, voici les parcours proposés :

2021 - 2022 :

- "Histoire du soldat"
- "Flûte et harpe" (Bach-Donizetti-Mozart-Spohr)
- "Les classiques de la modernité" (Berio-Boulez-Carter-Donatoni-Varèse-Xenakis)
- "Autour de l'alto" (Bach-Benjamin Chostakovitch-Hersant-Kodaly-Leclair)
- "Camille Saint Saëns" (BO du film *L'Assassinat du duc de Guise* et trio pour piano et cordes n°1)

2022 - 2023 :

- "Vocalités organiques" (voix, saxophone et orgue)
- "Trios pour clarinette, alto et piano" (Schumann-Bruch-Kurtag)
- "Drumming phase" (la percussion dans l'œuvre de Steve Reich)
- "Topographie intérieure : le journal de Vaslav Nijinsky" (pour un narrateur, un danseur et 3 pianos)

c) Projets de partenariats avec le Musée du Louvre

- 2021-2022 : "En scène !"

Grâce au programme CLEF des relais de l'éducation du Musée du Louvre, le Conservatoire a organisé pour les professeurs et élèves d'art lyrique et de musique ancienne, deux séances autour de l'exposition "En Scène !", qui présentait l'exceptionnelle collection du baron Edmond de Rothschild consacrée aux spectacles des cours de France et de Lorraine, du milieu du XVI^e siècle à l'aube du XVIII^e. Cette exposition faisait écho au travail entamé par nos élèves autour de l'opéra *Hippolyte et Aricie* de Rameau et *Phèdre* de Racine. Outre la découverte de ce fonds unique au monde (très rarement présenté au public en raison de la fragilité des œuvres exposées), de maquettes de costumes et de décors de cette période, cet événement proposait également d'étudier les principaux genres de spectacles du XVII^e siècle divertissement, ballet, mascarade, comédie-ballet et bien sûr opéra.

- 2022-2023 : Nocturnes Campus Louvre

Le CRR a déposé sa candidature pour deux projets dans le cadre des "Nocturnes étudiantes" du Campus Louvre du 7 avril 2023. Le premier concernerait la classe de danse contemporaine qui a entamé depuis

quelques années un cycle de recherche sur les rapports entre danse et architecture. Les élèves du CRR sont déjà intervenus dans les lieux aussi divers que la dalle des Olympiades dans le 13^e arrondissement de Paris (architecte Michel Holley), la Bourse départementale de Seine-Saint-Denis à Bobigny (architecte Oscar Niemeyer), le Palais Chinagora à Alforville (architecte Liang Kunhao), la Cathédrale de Créteil (Agence Architecture studio). Le projet ferait intervenir quatre ou cinq danseurs pour tenter d'expliquer mais aussi d'illustrer par le corps ce sujet qui alimente la réflexion de nombreux créateurs : *"La danse c'est l'architecture en mouvement"* (Jérôme Touzalin), *"La chorégraphie comme l'architecture est fondée sur la beauté et l'harmonie"* (Marius Petipa), *"Les danseurs sont de véritables architectes"* (Wayne McGregor), *"Dans la danse, il s'agit avant tout de vaincre l'espace, de dominer la matière et, en vérité, de faire triompher l'esprit"* (Maurice Brilliant)... Laissons le dernier mot au poète Jean Tardieu *"Espace qui me suscite, serpent qui me dévore, profondeur liberté, à ton signal j'accours, à ton signal je meurs puisque tu es danse."*

Le second projet impliquerait un ensemble d'instrumentistes qui proposerait une mise en perspective des mots utilisés conjointement dans la peinture et la musique. Les pièces musicales seraient choisies dans un répertoire musical allant de la période baroque au début du xx^e siècle, en fonction des œuvres picturales. Elles chercheraient à faire découvrir au public, de façon sonore, les concordances entre les deux disciplines qui partagent également de nombreuses sources d'inspiration.

d) Partenariat avec l'IME

Au cours de la saison 2021-2022 a été mis en place un partenariat avec l'IME (Institut Médico Educatif) Jean Allemagne à Champigny-sur-Marne.

Ce partenariat a permis de faire découvrir la musique classique à des adolescents en situation de handicap à travers un concert donné par l'orchestre municipal d'harmonie. Outre la rencontre avec les œuvres, ce partenariat vise à un renforcer la sociabilisation des jeunes élèves en situation de handicap mental. D'autres partenariats seront développés avec les IME du territoire, notamment ceux de la ville de Saint-Maur-des-Fossés et font l'objet d'un partenariat depuis de nombreuses années avec la municipalité.

III. LE CRR EN CHIFFRES

DÉPARTEMENT INSTRUMENTS

Instruments à vents

Disciplines	Prof	Assist	Heures/semaine	1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	3 ^e cycle	3 ^e cycle spé	CPES	HC ou perf
Flûte traversière	2	1	31	26	7	2	3		4
Hautbois	2		16	11	5	1	3	4	
Clarinette	1		16	8	8	3		1	
Saxophone	1		16	14	6	3	1	2	1
Basson	1		6	7			2		
Trompette	1		16	14	7	4			
Cor	2		13	8	7	4	1	1	
Trombone	1		14	11	5	1	1	2	
Tuba	1		6	4	4	1			
Déchiffrage vents	1		9h30	8	4	3			

Instruments polyphoniques

Disciplines	Prof	Assist	Heures/semaine	1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	3 ^e cycle	3 ^e cycle spé	CPES	HC ou perf
Piano	7	1	105	99	43	12	10	10	3
Accompagnement clavier	1		8	5					
Piano complémentaire	1		3	7					
Orgue	1		16	9	3	4	3	1	4
Impro orgue	1		4			2	4		
Harpe	1		16	12	6	3	2		1
Percussions	2	2	18	17	3	2	3	5	1
Guitare	1	2	28	30	14	1	1		
Déchiffrage polyphoniques	3	2	18h15	13	8	5			

Instruments à cordes

Disciplines	Prof	Assist	Heures/semaine	1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	3 ^e cycle	3 ^e cycle spé	CPES	HC ou perf
Violon	4		62	57	23	6	2	9	1
Alto	2		20	15	9	2	2	1	3
Violoncelle	3		36	25	15	4	3	7	
Contrebasse	1	1	15	6	5	1		2	3
Déchiffrage cordes	3		11h30	10	6	3			

Trois accompagnateurs sont présents au service des élèves instrumentistes pour un volume horaire hebdomadaire de 26h30.

DÉPARTEMENT CHANT

Disciplines	Prof	Assist	Heures/semaine	1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	3 ^e cycle	3 ^e cycle spé	CPES	HC ou perf
Chant	2		15	9	4	1	2		5
Art lyrique	1		1h30		4	1	2		5
Déchiffrage chanteurs	1		2h45		7				
Atelier mélodie lied	1		1h30			4			
Coaching vocal	2		13h15	9	4	1	2		5



DÉPARTEMENT MUSIQUE ANCIENNE

Disciplines	Prof	Assist	Heures/semaine	1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	3 ^e cycle	3 ^e cycle spé	CPES	HC ou perf
Luth/théorbe	1		4	1	1	1			1
Sacqueboute	1		2				2		
Viole de gambe ou violoncelle baroque		1	5	8		1	1		
Basson baroque	1		2h30	4					
Clavecin	1		7h30	3	2	2	1		
Basse continue	1		1h30			2	1		
Flûte à bec	1		5h30	6	2	1			
Traverso		1	2			2			
Violon baroque	1		3				2		2
Musique de chambre	4	1	6	22	5	9	7		3

DÉPARTEMENT PRATIQUES COLLECTIVES

Disciplines	Prof	Assist	Heures/semaine	1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	3 ^e cycle	3 ^e cycle spé	CPES	HC ou perf
Orchestre symphonique	2		3			78			
Ensemble de cuivres	1		1	21					
Harmonie municipale	1		2		46				
Orchestre vents junior		1	1	75					
Orchestre cadets (cordes)	1		1h15	37					
Orchestre des moyens (cordes)	1		1h30		45				
Musique de chambre	3	1	28		18	64			
Ensemble de percussions	2		2	20		11			
Jazz	1		8	11	1				10

DÉPARTEMENT FORMATION MUSICALE ET ÉRUDITION

Formation musicale

Disciplines	Prof	Assist	Heures/semaine	1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	3 ^e cycle	3 ^e cycle spé	CPES	HC ou perf
Formation musicale	4	3	104	469	199	48	26		

Erudition

Disciplines	Prof	Assist	Heures/semaine	1 ^{ère} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	Discipline complémentaire	Autre (initiation)
Analyse	1		5	8	9				9
Ecriture	1		16	10	10	5	7		
Orchestration	1		7h30	3	4	1			
Histoire de la musique	1		8	4	9	12		23	
Direction d'orchestre	1		4			2			3

DÉPARTEMENT DANSE

Disciplines	Prof	Assist	Heures/semaine	1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	3 ^e cycle	3 ^e cycle spé	CPES	HC ou perf
Danse classique	3		43	38	22	12	1	1	2
Danse contemporaine	1		16		22	11	1		1
Danse jazz (pour le cursus danse)	1		3h30		6	6			
Jeune ballet	1		3		7				
Histoire de la danse	1		2		5	3			

Quatre accompagnateurs sont présents pour les cours de danse, le volume horaire hebdomadaire étant de 50h.

DÉPARTEMENT ART DRAMATIQUE

Disciplines	Prof	Assist	Heures/semaine	Initiation (CHAT)	1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	3 ^e cycle	3 ^e cycle spé	Option oblig.
Art dramatique	1	1	26	92	4	11	1		
Histoire du spectacle	1		3		4	3			
Danse		1	2						16
Chœur	1		1						16
Marionnettes		1	1						16

DÉPARTEMENT COMÉDIE MUSICALE

Disciplines	Prof	Assist	Heures/semaine	1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	3 ^e cycle	3 ^e cycle spé	Option oblig.
Chant	1		16	8	10	2	3	
Expression scénique	1		19h30	8	10	2	3	
Formation musicale	1		1h30	11				
Harmonie jazz au clavier		1	1h30	1	2		1	
Barre au sol	1		1h30					23
Atelier chorégraphique	1		2h30					23
Troupe	1		2h30					23
Atelier d'écriture	1		1h30			2	3	
Atelier de mise en scène	1		1h30				3	
Chœur	1		2h30	24				
Danse jazz (pour le cursus comédie musicale)	1		7h30	13	7	3		

Un accompagnateur est présent pour le département de comédie musicale à raison de 11h30 par semaine.

SYNTHÈSE DES EFFECTIFS

Inscrits en discipline principale	1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	3 ^e cycle	3 ^e cycle spé	CPES	Perf ou hors cursus	
Musique	404	180	66	50	45	55	800
Danse	40	22	12	1	1	8	84
Théâtre	4	11	1			106 (CHAT)	122
Comédie musicale	8	10	2	1		2 (perf) + 24 (chœur)	48
Total	456	223	81	52	46	195	1 057

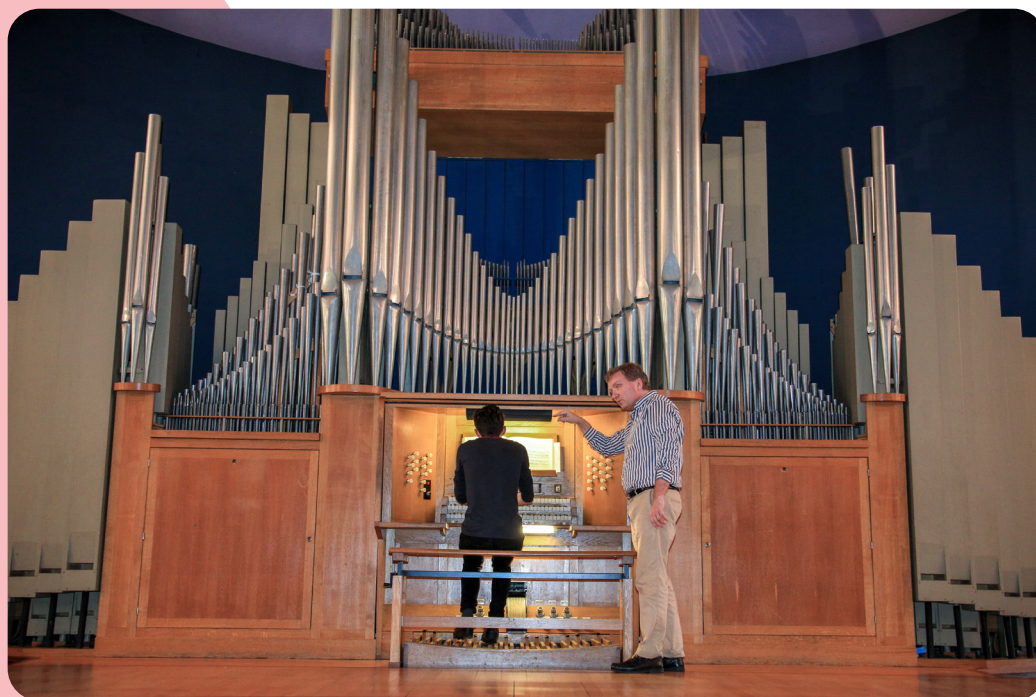
EFFECTIFS CHAD/CHAM/ CHAT 2022/2023

	Initiations CHAT	Initiations NSM CHAT	1 ^{er} cycle SM	1 ^{er} cycle NSM	2 ^e cycle SM	2 ^e cycle NSM	3 ^e cycle court SM	3 ^e cycle court NSM	3 ^e cycle spé SM	3 ^e cycle spé NSM	
6^e	20		19	2	8	1					50
5^e	27		8		15	2					52
4^e	25		1	1	19	3	1	3			53
3^e	17	3		1	17	5	5				48

Répartition des élèves de l'enseignement supérieur

3^e cycle spécialisé	6 Saint-Mauriens	26 Franciliens	9 autres provenances du territoire national	11 étrangers
CPES	5 Saint-Mauriens	14 Franciliens	22 autres provenances du territoire national	5 étrangers
Perfectionnement	2 Saint-Mauriens	10 Franciliens	5 autres provenances du territoire national	8 étrangers

IV. PROJETS ET OBJECTIFS POUR LES CINQ PROCHAINES ANNÉES



Si le Conservatoire à Rayonnement Régional de Saint-Maur-des-Fossés jouit d'une excellente réputation sur le territoire national, il apparaît nécessaire d'en moderniser sa nature et son fonctionnement. Les projets de partenariats avec le Pôle sup 93 ou certains développements d'enseignements envisagés dans le précédent projet d'établissement n'ayant pas tous pu aboutir, il s'agit aujourd'hui de donner une nouvelle orientation au conservatoire conformément aux dynamiques de l'éducation musicale. La première force du CRR est un corps professoral compétent et engagé qui permet d'attirer les meilleurs élèves du territoire. Néanmoins, il est nécessaire de franchir une nouvelle étape en élaborant un projet global, ouvert vers l'avenir. Il s'agit pour l'équipe de direction actuelle d'énoncer ce projet de façon aussi concrète et précise que possible tout en tenant compte de la conjoncture budgétaire. Une forme de prudence s'impose par conséquent et conduit à la conception du projet réaliste présenté ci-dessous, qui doit être mis en œuvre dans les cinq prochaines années.

1. UNE NOUVELLE ORGANISATION DE L'ÉTABLISSEMENT

a) Le bâtiment

Le bâtiment a, aujourd'hui, une cinquantaine d'années. Suite aux observations et réserves émises par la commission de sécurité en 2020, notamment sur les

systèmes électriques, des travaux ont été entrepris et l'ensemble des tableaux électriques remplacés. D'autres problèmes structurels feront l'objet d'une attention particulière dans les prochaines années : menuiseries, remplacement des éclairages par de nouveaux systèmes moins énergivores, remplacement de certains fauteuils de l'auditorium hors d'usage et isolation de toitures. Quelques espaces de cours (dont des studios de grande taille) sont situés dans le deuxième sous-sol, dont l'accès est difficile.

Par ailleurs, des espaces de convivialité pour les professeurs et les élèves, qui font aujourd'hui défaut, sont envisagés, de même qu'une salle réservée à la restauration. La médiathèque du CRR fera aussi l'objet d'une réflexion afin de créer des espaces d'étude, d'écoute, de consultation et d'archivage. La modification du calendrier des examens ainsi que la création de nouveaux cursus mobilisent d'importantes ressources. Une réflexion est donc engagée afin de soulager l'occupation de l'auditorium, très sollicité en période d'examens.

La densification des activités chorégraphiques mise en œuvre ces dernières années, qui témoigne d'un bel engouement pour ces pratiques artistiques, nécessite néanmoins d'envisager la présence d'un autre studio de danse qui pourrait aussi être mis à disposition de la comédie musicale. Ce nouvel aménagement devrait prochainement voir le jour.

Enfin, le bâtiment n'est pas adapté à certaines pratiques pédagogiques que la direction actuelle voudrait développer et notamment la création d'une classe de composition et d'électroacoustique. Un partenariat avec la Maison des arts et de la culture - Villa Médicis est à l'étude afin de pouvoir délocaliser cette activité en son sein.

Afin de prendre en compte l'ensemble de ces besoins dans le cadre d'une programmation pluri-annuelle de travaux, un audit de l'ensemble du bâtiment a été réalisé. Un cabinet d'architecture, Uruk V, a été sélectionné par la Ville pour étudier la mise en conformité du bâtiment et proposer les travaux nécessaires afin de créer les espaces indispensables au développement pédagogique de l'établissement. Un projet élaboré en concertation avec les parties prenantes sera soumis courant 2023, faisant de la rénovation et de l'adaptation du bâtiment une priorité pour l'établissement.

b) Le rayonnement au travers d'une stratégie de communication ambitieuse et du numérique

La modernisation de la stratégie de communication mise en œuvre depuis deux ans porte ses fruits. D'une part, la brochure de saison présentant les activités culturelles de la Ville dans tous les établissements a permis un saut qualitatif et une meilleure inscription des événements du CRR auprès du public. D'autre part, la mise en ligne de vidéos sur les activités du Conservatoire participe grandement du rayonnement et à la connaissance des différentes activités de l'établissement.



Une refonte des pages du CRR contenues dans le site de la Ville est en cours. L'établissement y sera présenté de façon plus moderne, plus intuitive, réunissant informations (notamment sur les cursus mais aussi sur les professeurs) et contenus (par exemple le catalogue des vidéos tournées depuis 2020). En outre, une politique de dématérialisation a été mise en place, notamment avec la mise en service d'une billetterie en ligne en septembre 2022. Il s'agirait aussi de disposer d'outils, notamment pour les inscriptions et les règlements de frais de scolarité, qui permettraient de rendre le fonctionnement administratif plus fluide et plus efficace. Dans cette perspective, une arborescence a été élaborée en 2022.

c) Une vision à long terme des investissements

L'effort budgétaire consenti par la collectivité a été particulièrement important dans le renouvellement du parc instrumental. La mise en place d'un plan pluriannuel d'investissement permettrait de prévoir, en amont, les conséquences budgétaires des acquisitions à envisager.

2. LES CHANTIERS PÉDAGOGIQUES

a) Le CPES

Le Conservatoire a obtenu la possibilité de créer des classes de préparation à l'enseignement supérieur en novembre 2019. Les instruments et la danse ont reçu cet agrément. Entre 45 et 50 élèves sont inscrits chaque année dans le cursus. Outre la reconduction de ces classes, l'établissement souhaite solliciter la possibilité de créer des CPES pour la musique ancienne et le chant. Un travail spécifique sera donc mené pour ces enseignements afin de présenter la candidature de l'établissement pour l'obtention de ce cycle.

b) Pôle création

Consciente de la nécessité de continuer à faire évoluer les pratiques autour de la création contemporaine en musique, pour renforcer le rayonnement de l'établissement, la direction a pris la décision d'imposer un quota d'œuvres écrites après 1945 dans les évaluations des élèves et propose par ailleurs une programmation de concerts orientée vers ces répertoires. En 2023-24 sera ainsi créée une classe d'improvisation générative, dont le but sera à la fois de développer la créativité des élèves mais aussi de proposer des projets de production avec la classe de danse contemporaine. Est également envisagé l'aménagement d'espaces dédiés à la création électroacoustique : studio de prise de son, salle de cours équipée d'outils informatiques adéquats... Le projet de créer une classe de composition instrumentale et électroacoustique est une des priorités de la direction actuelle. Cette classe pourrait être aussi l'occasion de créer un collectif réunissant professeurs et élèves afin d'interpréter le répertoire de notre temps. Il est important que cette dynamique de modernité soit transversale et irise tout l'établissement et toutes les disciplines, notamment la danse et le théâtre qui seraient des partenaires naturels de la classe de composition.

c) Enseignement choral

L'épisode pandémique ainsi que le départ en retraite du professeur de chœur ont conduit la direction à transformer les heures dédiées à cette pratique en cours de formation musicale afin d'étoffer les charges hebdomadaires. Durant les cours de formation musicale, la pratique chorale est évidemment un des enseignements dispensés, mais il est aussi envisagé de rétablir un enseignement choral afin de participer à des productions lors de la saison du CRR.

d) Résidences d'artistes

Le succès des master classes annuelles en violon pourrait conduire l'établissement à accueillir des artistes reconnus durant une semaine, une saison, voire plusieurs années. Lorsque le pôle création aura vu le jour, un compositeur pourrait être accueilli en résidence afin de faire travailler ses œuvres aux élèves. Il est également possible d'envisager à terme la présence d'instrumentistes de carrière internationale, qui seraient aussi des pédagogues reconnus.

3. UN CONSERVATOIRE OUVERT SUR LA VILLE, SUR SON TERRITOIRE ET SUR LE MONDE

a) Relation aux partenaires de production

La thématisation et la structuration de la saison ont rencontré un accueil particulièrement enthousiaste de la part du public saint-maurien. Il s'agit maintenant d'aller encore plus loin dans la relation aux autres établissements de la Ville et de construire des événements transversaux : levers de rideaux au Lido ou au Théâtre en rapport avec la programmation de ces établissements, concerts à la Villa Médicis dialoguant avec les expositions... Par ailleurs, de nombreux lieux récemment construits peuvent accueillir de la musique, par exemple la Maison des Seniors dont l'inauguration a débuté par un court concert donné par deux élèves violonistes. Il est important de poursuivre ce travail d'immersion dans la ville afin que le Conservatoire devienne pleinement un acteur culturel au centre de la cité. L'ouverture prochaine de la Maison des Étudiants permettra de poursuivre ce travail de rayonnement tout en renforçant le lien intergénérationnel que le Conservatoire s'attache à promouvoir. Quant aux projets avec des partenaires extérieurs, des concerts réunissant les élèves du CRR avec ceux d'autres établissements seront encouragés.

b) Partenariats avec des écoles étrangères

Le Conservatoire, notamment par son CPES et son cycle de perfectionnement, est une passerelle entre l'enseignement initial et les grands établissements supérieurs en France et à l'étranger. Il s'agirait de tisser un partenariat avec des grands conservatoires étrangers (il existe un accord de principe avec les conservatoires d'Erevan en Arménie et de São Paulo au Brésil) afin que des élèves puissent intégrer le CRR et préparer les concours des écoles supérieures européennes. La présence de nombreuses résidences étudiantes dans la ville est un atout pour ce projet.

c) Une réflexion sur les horaires aménagés

La sélection des élèves pour les classes à horaires aménagés musique et danse est un sujet fondamental. Si pour le théâtre, la classe CHAT ouverte en partenariat avec le collège Ronsard offre un nombre de places suffisant, pour les autres disciplines, la situation est souvent plus complexe. Le Conservatoire et le Collège du Parc organisent chaque année un concours et soumettent une liste avec un classement à l'Inspection d'académie de l'Éducation nationale. Il arrive pourtant fréquemment que les candidats arrivés dans les premières positions soient éconduits au profit de la sectorisation scolaire, ce qui n'est pas de nature à contribuer au rayonnement du CRR au sein du territoire. Depuis la rentrée 2022-23, le Collège Pissarro accueille également quelques élèves en CHAM musique et danse. L'établissement poursuivra donc le dialogue avec les instances de l'Éducation nationale afin de faire prospérer ce partenariat en garantissant la rigueur du choix des candidats retenus sur la base de leur mérite ; et afin de permettre davantage d'anticipation pour organiser les classes à horaire aménagés avec les établissements concernés.

La question des aménagements d'horaires au lycée est aussi envisagée, notamment avec l'établissement d'Arsonval. Il est en effet prioritaire d'offrir des dispositifs aux élèves qui sortent du collège et qui se voient parfois contraints de quitter le CRR au profit d'autres établissements ayant des accords pérennes avec des lycées.



CONCLUSION

Le CRR de Saint-Maur-des-Fossés est aujourd'hui engagé dans une logique de modernisation portée par la municipalité, la direction et l'ensemble de l'équipe de l'établissement. Modernisation des répertoires, des pratiques artistiques, des propositions offertes au public de la Ville, des infrastructures, de la politique de communication, des outils numériques et du parc instrumental.

À l'image de Saint-Maur-des-Fossés, le Conservatoire souhaite aussi rester un établissement familial et convivial. C'est un lieu de transmission et de formation qui n'oppose en rien excellence et proximité. À la fois attentif aux plus jeunes enfants qui débutent leur formation comme aux jeunes adultes déjà confirmés, le CRR se réjouit des résultats de ses élèves dans l'enseignement supérieur mais il ne valorise en rien l'individualisme et la compétition. Les activités collectives, de la musique de chambre aux pratiques orchestrales, sont au centre de la vie de cet établissement où il fait bon vivre et bon apprendre. Le plaisir de découvrir, de s'élever, de progresser est avant tout le plaisir d'échanger et de partager. Ainsi le Conservatoire de Saint-Maur-des-Fossés est-il une école du partage qui s'appuie sur une riche tradition et qui questionne le présent avec enthousiasme et passion.

Le projet d'établissement présenté vise à poursuivre cet héritage tout en se modernisant. Il est à la fois ambitieux et réaliste. Ambitieux car il propose une transformation profonde de l'établissement en le reliant mieux à l'actualité artistique mais aussi en l'ouvrant davantage sur la Ville, sur son territoire et sur le monde. Réaliste car il énonce des projets pouvant être mis en œuvre dans les cinq années à venir tout en prenant en compte les contraintes budgétaires existantes.



@VilleSaintMaur
saint-maur.com

